



SECTION de la VENDÉE

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>

COMPTE-RENDUCDAS du 17/06/2016 (2ème convocation)

Les délégués FO au CDAS :

*Bénédicte CHEVAILLIER, Christelle DROUSSE, Stéphanie JOUVIE,
Sébastien LIEVRE et Florence MASSERET*

*** Déclaration liminaire :**

Mr Le Président du CDAS,

Vous nous aviez précédemment convoqué le 2 juin or c'était une journée nationale d'actions à la DGFIP organisée par 3 organisations syndicales : FO , Solidaires et la CGT. Par conséquent, vous comprendrez aisément qu'il nous était impossible de siéger ce jour là dans cette instance !

Comme nous vous l'expliquions dans notre déclaration du 2 juin, nous restons pleinement engagés dans le combat fondamental contre toutes les régressions sociales et pour le retrait de la « loi travail ».

Nous considérons que les attaques portées contre les personnels du Ministère des Finances relèvent d'une idéologie similaire à celle qui sous tend la loi travail.

Notre organisation syndicale dit STOP à la dégradation des conditions de travail, au manque de reconnaissance des agents, aux suppressions d'emplois et au sacrifice du service public.

Pour rappel, la DGFIP a perdu 35 000 emplois depuis 2002 et subit des coupes budgétaires qui nuisent à son bon fonctionnement tout en faisant face à une charge en constante augmentation et à une intensification du travail. **Parallèlement, les restructurations s'enchaînent** et riment avec déstructurations : aucun agent ni aucune mission n'y échappe (fusions et suppressions de services, réorganisations, etc).

Sourd à ces réalités, le ministère prépare en ce moment le budget de la DGFIP pour 2017 : il devrait une fois de plus prévoir des suppressions d'emplois (env. 2200) et une baisse des moyens budgétaires (- 5%).

Au surplus, il devrait instaurer le prélèvement à la source tout en poursuivant une stratégie de service public virtuel fondé sur le « tout numérique » au mépris des besoins réels de la population en termes de contacts « humains » avec les services.

La reconnaissance des agents est au point mort : le nombre de promotions internes s'effondre et les régimes indemnitaires sont gelés... Les agents valent mieux que ça !

La Fédération des Finances FO exige pour les personnels des moyens et une reconnaissance pour travailler dans de bonnes conditions !

La Fédération des finances FO réaffirme son attachement à une action sociale de qualité, de haut niveau et qui réponde aux attentes des agents. FO Finances continuera en toute indépendance à porter ses revendications et à les défendre par tous les moyens.

*** Point sur l'activité 2016 de la délégation :**

Le budget d'initiatives locales 2016 est de 34884,00€.

Pour rappel, ce budget finance diverses actions : arbre de Noël (spectacle, cadeaux des 0-11ans, chèques cadeaux des 11-14ans, goûter, location de la salle), plusieurs sorties/animations pour les actifs et/ou les retraités, et de nombreuses actions sociales (consultations CESF, équipement des coins repas, etc...).

Pour les retraités : après la galette et l'animation « loto » organisées en janvier, une sortie « cabaret » (Le strass) a été organisée le 31/05.

Pour les actifs : la sortie familiale au Puy Du Fou du 21/05 est une réussite. 100 personnes ont pu y participer. Les quelques familles (5) n'ayant pas pu s'inscrire restent prioritaires pour une prochaine sortie.

La délégation propose actuellement une journée à "la découverte de Nantes" le samedi 24 septembre 2016 et un « week-end à Ballan-Miré » du 10 au 12/11/2016 (résidence EPAF).

Pour votre information, ces sorties sont subventionnées aux alentours de 50% pas notre action sociale.

Il a été décidé lors de ce CDAS d'offrir pour Noël aux adolescents (11-14 ans) des chèques-cadeaux de 30 euros au lieu de 25 euros les années précédentes.

*** Point « restauration collective » :**

Concernant la restauration collective, Le Président du CDAS nous informe que certains points de restauration pourraient ne plus être considérés comme viables à la rentrée du fait d'une fréquentation insuffisante : **Les Herbiers** et **Challans**, dans un premier temps...

Le Secrétariat Générale de Bercy estime qu'un nombre minimum de repas est nécessaire pour maintenir ces restaurants : ce seuil minimum serait de 50 repas / jour.

Le restaurant du **Château d'Olonne** pourrait lui aussi être concerné si le nombre de repas servis venait à baisser.

Le Président du CDAS, Mr Josserand, qui reste favorable à ce type de restauration collective, encourage donc les personnels de ces différents sites à utiliser ce service afin d'éviter des fermetures...

Si ces restaurants venaient à être supprimés, des conventions pourraient être signées avec des restaurations collectives extérieures à proximité de ces services ou des tickets-restaurants pourraient être délivrés.

Le prochain CDAS est fixé début octobre 2016.

N'HESITEZ PAS A NOUS CONTACTER, NOTRE SITE INTERNET :

<http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/>